



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**Dixième session ordinaire**

**Rome, 8 – 12 novembre 2004**

**STATUTS DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE  
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES  
PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE  
ET  
MEMBRES ÉLUS À L'OCCASION DE LA NEUVIÈME SESSION  
DE LA COMMISSION**



---

## **STATUTS DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

---

### **Article 1 - Mandat**

Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail):

- examinera la situation de la biodiversité agricole dans le domaine des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les questions connexes, donnera des avis et formulera des recommandations à l'intention de la Commission à ce sujet;
- examinera les progrès accomplis dans l'exécution du programme d'activités de la Commission dans le domaine des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que toute autre question dont le Groupe de travail sera saisi par la Commission;
- fera rapport à la Commission sur ses activités.

La Commission confiera des tâches précises au Groupe de travail pour qu'il puisse s'acquitter de ce mandat.

### **Article II - Composition**

Le Groupe de travail sera composé de 27 États Membres des régions ci-après:

cinq de la région Afrique,

cinq de la région Europe,

cinq de la région Asie,

cinq de la région Amérique latine et Caraïbes,

trois de la région Proche-Orient,

deux de la région Amérique du Nord,

deux de la région Pacifique Sud-Ouest.

### **Article III - Élection et durée du mandat des membres du Groupe**

Les membres du Groupe de travail seront élus à chaque session ordinaire de la Commission pour une période allant jusqu'à la session ordinaire suivante. Ils pourront être réélus.

### **Article IV - Bureau**

1. Le Groupe de travail élira son Président et un ou plusieurs Vice-Présidents parmi les représentants des membres du Groupe de travail au début de chaque session. Ces membres du Bureau exerceront leurs fonctions jusqu'à la session suivante du Groupe de travail et pourront être réélus.
2. Le Président, ou, en son absence, un Vice-Président, présidera les réunions du Groupe de travail et exercera les autres fonctions qui pourront lui être confiées pour en faciliter les travaux.

**Article V - Sessions**

La Commission décidera des dates et de la durée des sessions du Groupe de travail, le cas échéant. En tout état de cause, le Groupe de travail ne se réunira pas plus d'une fois par an en session ordinaire.

**Article VI - Observateurs**

1. Les membres de la Commission qui ne sont pas membres du Groupe de travail pourront participer, sur demande adressée au Secrétariat de la Commission, aux travaux du Groupe de travail en qualité d'observateurs.
2. Le Groupe de travail, ou le Bureau au nom du Groupe de travail, peut inviter des experts, ainsi que des représentants d'organisations internationales, à assister à ses réunions.

---

**MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL  
SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE, ÉLUS À L'OCCASION DE LA NEUVIÈME SESSION  
DE LA COMMISSION**

---

<i>Composition (Nombre de pays par région)</i>	<i>Pays</i>
<b>Afrique</b> (5)	Algérie Angola Burkina Faso République démocratique du Congo Éthiopie
<b>Asie</b> (5)	Inde Indonésie Japon Malaisie Thaïlande
<b>Europe</b> (5)	Allemagne Italie Norvège Pologne Portugal
<b>Amérique latine et Caraïbes</b> (5)	Cuba Équateur Mexique Pérou Venezuela
<b>Proche-Orient</b> (3)	Égypte Iran, République islamique d' Jordanie
<b>Amérique du Nord</b> (2)	Canada États-Unis d'Amérique
<b>Pacifique Sud-Ouest</b> (2)	Australie Samoa